Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

I Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: DECABETON

· Code du produit: 30318

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation DECAPANT BETON

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

HAPIE

6 Rue de L'EPINETTE ZAC Croix Saint Claude

77340 PONTAULT COMBAULT

Tél : 01-64-43-83-34 Fax : 01-64-43-83-42

· Service chargé des renseignements: Service protection de l'environnement

· Numéro d'appel d'urgence:

tél:01-45-42-59-59.

Société/Organisme: ORPHILA - INRS - http://www.centres-antipoison.net.

2 Identification des dangers

- · Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- · Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- · Pictogrammes de danger GHS05, GHS07
- · Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium

métasilicate de disodium

· Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

(suite page 2)

Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 1)

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- · Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- · Caractérisation chimique: Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
	hydroxyde de sodium	<70%
EINECS: 215-185-5	🥎 Skin Corr. 1A, H314	
	éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium	<20%
EINECS: 200-573-9	💠 Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	
	métasilicate de disodium	<5%
EINECS: 229-912-9	🥎 Skin Corr. 1B, H314; 🕠 STOT SE 3, H335	

4 Premiers secours

- · Description des premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- · Indications destinées au médecin:
- · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- · Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- · Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

(suite page 3)

Page: 3/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 2)

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- · Manipulation:
- · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- · Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- · Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

VME 2 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 4)

Page: 4/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 3)

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Informations sur les propriétés physi	iaues et chimiaues essentielles
Indications générales	iques et enimiques essenienes
Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Selon désignation produit
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.
valeur du pH à 20 °C:	14
Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	1390 °C
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité:	Non déterminée.
Densité relative	Non déterminé.
Densité de vapeur.	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau:	Pas ou peu miscible
Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %

Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

- · Réactivité
- · Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- · Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë:
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2000 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- · de la peau: Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- · des yeux: Effet fortement corrosif.
- · Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- · Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants: Corrosif

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- · Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Comportement dans les compartiments de l'environnement:
- · Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- · Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

-FF

Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 5)

13 Considérations relatives à l'élimination

· Méthodes de traitement des déchets

14 Informations relatives au transport

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· No ONU	
· ADR, IMDG, IATA	UN1719
Nom d'expédition des Nations unies ADR	1719 LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A (HYDROXYDE DE SODIUM)
· IMDG, IATA	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (SODIUL HYDROXIDE)
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
· Classe	8 (C5) Matières corrosives.
· Étiquette	8
· Class	8 Corrosive substances.
· Label	8
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	II
Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
Indice Kemler:	80 E A C B
· No EMS: · Segregation groups	F-A,S-B Alkalis
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E

Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression 21.01.2016 Numéro de version 2 Révision: 21.01.2016

Nom du produit: DECABETON

(suite de la page 6)

· ''Règlement type'' de l'ONU:

UN1719, LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (HYDROXYDE DE SODIUM), 8, II

<u>15 Informations réglementaires</u>

- · Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Etiquetage du contenu (Règlement CE n°648/2004 907/2006):

Usage strictement profesionnel

- Agents de surface non ionique : 1% ou plus, mais moins de 10%
- EDTA: 10% ou plus
- Phosphonate: 1 % ou plus, mais moins de 10 %
- · Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · Service établissant la fiche technique: Service protection de l'environnement
- · Contact:
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A

Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

FR